

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13240**

Intitulé

MASTER : MASTER Master à finalité Professionnelle et de Recherche Domaine : Droit, Economie, Gestion Mention : Management et conseil

Spécialité : Conseil, études et recherche en gestion

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université de Paris XII, Le Recteur, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

333 Enseignement, formation, 310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'objectif du Master à finalité Professionnelle et de Recherche, Domaine Droit, Economie, Gestion, Mention Management et conseil, Spécialité Conseil, études et recherche en gestion est de former de futurs enseignant(e)s-chercheurs en Sciences de Gestion (pour ces étudiant(e)s, la thèse est un prolongement naturel du diplôme), des consultant(e)s que leurs missions amènent à utiliser une méthodologie proche de celle de la recherche et des chargés d'études (travaillant dans des entreprises ou des organismes spécialisés) capables, selon l'option choisie, d'évaluer par exemple une politique R&D ou de réaliser une étude de marché. Cette formation par la recherche entend doter les étudiant(e)s d'une maîtrise satisfaisante des méthodes de recherche, de connaissances approfondies dans les domaines choisis en option (Finance ; Marketing ; Management et Stratégie) mais aussi d'une familiarisation aux trois types de métiers visés).

Trois compétences sont visées :

- Le "Savoir : théories, méthodologie et techniques de collecte et d'analyse des données tant quantitatives que qualitatives
- Le "Savoir-faire" : conduire un projet de recherche, réaliser des études et recherches, assurer des fonctions de conseil.
- Le "Savoir-être" : rigueur, autonomie, ouverture

Le Master bénéficie du concours d'enseignants de l'Université Paris-Est, de l'ESCP-Europe, de Telecom et Management SudParis et d'AgroParisTech et s'adresse à des étudiant(e)s qui pour certains envisagent de devenir enseignant(e)-chercheur mais qui, pour la plupart, se destinent à l'entreprise et viennent acquérir des compétences sensiblement différentes de celles développées antérieurement. L'apprentissage de ces compétences d'un type nouveau risquerait d'être un peu déroutant s'il ne faisait l'objet d'un suivi intensif. A ce titre, plusieurs dispositions pédagogiques ont été prises :

- Les séminaires de spécialité ne comprennent qu'un nombre restreint d'étudiant(e)s (une quinzaine au maximum), ce qui facilite les échanges avec l'enseignant(e) et la compréhension de la matière
- Pendant le premier trimestre, en dehors des cours, les étudiant(e)s travaillent en petit groupe (5-6) avec un tuteur qui les aide à définir leur projet de recherche
- A partir de janvier, les étudiant(e)s sont suivis par un directeur de mémoire qui guide leur travail de recherche personnel
- Entre février et juin, un séminaire de suivi est organisé qui permet à l'étudiant(e) de présenter l'état d'avancement de ses travaux et de s'assurer qu'il est sur la bonne voie
- Au cours du printemps, un atelier de traitement des données est organisé qui permet aux étudiant(e)s de travailler sur leurs propres données avec des animateurs

A l'issue du Master à finalité Professionnelle et de Recherche, Domaine Droit, Economie, Gestion, Mention Management et conseil, Spécialité Conseil, études et recherche en gestion, le diplômé est capable de :

- Maîtriser les cadres d'analyse conceptuelle - théories et méthodes - du management.
- Analyser les publications et documentations scientifiques, institutionnelles ou professionnelles du domaine concerné.
- Se tenir informé des différents programmes de recherche en lien avec le domaine d'expertise étudié ; mettre en place une veille scientifique relative aux problématiques de management.
- Définir des axes de recherche, formaliser précisément un sujet, émettre des hypothèses, établir un protocole de recherche.
- Définir les méthodologies, objectifs et ressources facilitant le bon déroulement des travaux et le respect du délai qui leur est imparti.
- Manipuler des données graphiques, chiffrées ou textuelles afin de faire émerger des informations pertinentes.
- Présenter l'état d'avancement de ses travaux, communiquer avec des interlocuteurs aux compétences variées.
- Rédiger et publier des résultats et assurer la communication scientifique

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tout secteur d'activité. Les étudiant(e)s qui se destinent à travailler en entreprise peuvent faire un stage en entreprise pour autant que celui-ci donne lieu à une étude à la fois utile à l'entreprise et rigoureuse au plan académique.

- Enseignant(e)-chercheur en sciences de gestion
- Consultant(e)
- Chargé(e) d'études et de recherches

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1301 : Direction de grande entreprise ou d'établissement public

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

K2108 : Enseignement supérieur

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'étudiant(e) titulaire d'un master 1 attestant qu'il ou elle maîtrise les matières fondamentales d'un niveau de Master 1 de Management et conseil (cf. infra) ainsi que les concepts et méthodes de base de la spécialité choisie et ayant obtenu un score de 650 minimum au TOIEC ou de 400 minimum au TOEFL (le ou les scores devant avoir été acquis depuis moins de trois ans)

peut accéder au M2 CER dès lors qu'il ou elle a satisfait aux conditions d'admission propres à cette formation.

L'octroi du diplôme s'effectue après une formation en 4 semestres de M1 et de M2 décrits ci-dessous :

Descriptif du Master 1 de Management et conseil donné ici à titre de référence.

Master 1 – semestres 1 et 2 – 60 ECTS

Semestre 1

UE 1 : Fondamentaux de la gestion (15 ECTS) :

UE 2 : Environnement global 1 (15 ECTS) :

Semestre 2

UE 3 : Fondamentaux du management (15 ECTS) :

UE 4 : Environnement global 2 (15 ECTS) :

L'octroi du diplôme s'effectue après une formation en 2 semestres décrits ci-dessous :

Master 2 – semestres 3 et 4 – 60 ECTS

Semestre 3

UE 1 : Méthodologie et outils (15 ECTS) :

- Conduite d'un projet de recherche (2 ECTS)
- Collecte et traitement des données quantitatives (3 ECTS)
- Traitement des données qualitatives (4 ECTS)
- Atelier de traitement des données (3 ECTS)
- Séminaire « Métiers et démarches de conseil » (1 ECTS)
- Anglais (2 ECTS)

UE 2-1 : Spécialisation Finance (15 ECTS) :

UE 2-2 : Spécialisation Management & Stratégie (15 ECTS) :

UE 2-3 : Spécialisation Marketing (15 ECTS) :

Semestre 4

UE 3 : Projet (30 ECTS) :

- Tutorat (1 ECTS)
- Séminaire de suivi (3 ECTS)
- Étude professionnelle ou mémoire de recherche (26 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Responsable pédagogique de la formation et Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Responsable pédagogique de la formation et Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) Les candidats à la formation en apprentissage doivent être ressortissants de l'Union européenne ou détenteurs d'un permis de travail à temps plein. Pour un premier contrat d'apprentissage, ils doivent être âgés de moins de 26 ans à la date de sa signature.
Après un parcours de formation continue	X	Responsable pédagogique de la formation et Personnes ayant contribué aux enseignements Un dossier de candidature spécifique à la formation continue est en ligne sur : http://www.iae.univ-paris12.fr/formation/continue

En contrat de professionnalisation	X	Responsable pédagogique de la formation et Personnes ayant contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Responsable pédagogique de la formation et Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Cette formation est accessible via : - la Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-906 du 23 août 1985) Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique. - la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, décret n°2002-590 du 24 avril 2002) Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation. Tous les diplômes proposés à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne sont susceptibles de faire l'objet d'une VAP ou d'une VAE. Dispositif VAE (Responsable pédagogique de la formation, personnes ayant contribué aux enseignements et représentants du monde professionnel) Enseignants - chercheurs et professionnels Validation des acquis de l'expérience (type 82)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Laboratoires de recherche partenaires : - Institut de Recherche en Gestion (IRG), Équipe d'accueil n° 2354 Accords universitaires partenaires : - ESCP-Europe - Telecom et Management Sud Paris - AgroParisTech

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté ministériel du 19 septembre 2011 relatif aux habilitations de l'Université Paris XII à délivrer des diplômes nationaux

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master publié au JO du 27 avril 2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.u-pec.fr/pratiques/universite/observatoire-etudiant/enquetes-d-insertion-professionnelle-336228.kjsp?rh=1181035608921>

Autres sources d'information :

<http://www.iae.u-pec.fr/>

<http://fseg.u-pec.fr/>

IAE Gustave Eiffel

Faculté de sciences économiques et gestion

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

Statistiques

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

61, avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil Cedex France

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut d'Administration des Entreprises (IAE) Gustave Eiffel Mail des Mèches

61, avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil Cedex France

Historique de la certification :